



Adresse : FO-DGFIP 53 - DDFIP de la Mayenne 24 Allée de Cambrai 53014 LAVAL Cedex

## **Compte rendu du CTL du mercredi 29 Mai 2019**

### Représentants institutionnels :

M. CUIEC (Président), MME GUYOT (directrice adjointe), M Omier (directeur PGF),

Représentants du personnel : M LE GOFF (FO) MME PIRON (FO), MME BOURRON (SF) , MME BOYERE (SF), M TOURTELIER (SF) , M DUCHEMIN (SF), MME MASSOLO (CGT), MME HATRAF (CGT), MME LOUVARD (CFDT)

## **DEROULEMENT DE LA SEANCE**

### **1. PV procès-verbal du CTL du 29 mai 2019**

approuvé par tous

### **2. Ponts naturels :**

Propositions : 22 mai 2020 et 13 juillet 2020

abstention par solidaire CGT et FO

pour : CFDT

### **3. Nouveau réseau de proximité**

Situation 27 décembre 2018 : 8 MSAP labellisées / 8 : Ambrières les Vallées, Craon, Ernée, Gorrion, Loiron, Meslay du Maine, Pré-en-Pail et Villaines La Juhel.

Labellisation possible jusqu'au 1er janvier 2021 : gestion du ministère de l'Intérieur

Un seul référent actuel au niveau départemental pour les MFS.

Les animatrices des MFS ont été formés pour le PAS et disposent des éléments suffisants pour effectuer des télédéclarations et des paiements en ligne.

Les accueils de proximité, seront gérés par les agents de SIP. Chaque agent aura à sa disposition un kit composé d'un PC portable, d'une imprimante/scanner portable et d'un téléphone portable. Un local est mis à la disposition par les mairies à nos services.

Dans toutes les MFS, un système de visioconférence compatible avec nos logiciels existe.

Les prises de rendez-vous en MFS seront transmis dans les SIP, 48 à 72 heures avant le RDV.

Les questions complexes seront gérés dans les SIP

Trois groupes de travail sont mis en place :

- un groupe sur la gestion des EHPAD
- un groupe concernant les liens entre les SGC (Laval, Chateau Gontier et Mayenne) et les CDL ( Gorrion, Meslay du Maine, Villaines la Juhel, Craon, Ernée, Evron, Laval)
- un groupe pour l'accueil de proximité

Des ajustements seront nécessaires

À ce jour 17 buralistes sur 23 ont leur agrément. A partir du 1er juillet 2020 ils pourront encaisser en numéraire les produits locaux et fiscaux, dans la limite de 300 €. Le paiement en carte bancaire ne sera possible que pour les produits locaux. Il n'est pas possible de payer de l'impôt en carte bancaire. A partir du 1er janvier 2020, 18 départements testeront.

Gestion ressources humaines : une nouvelle application pour les mutations via ALOA va être mise en place. Le service ressources humaines présentera cette application dans chaque service.

Suppression des CAP à partir du 1er janvier 2020, suite à la loi de la transformation de la fonction publique. Le télétravail ne peut être mis en place qu'après 6 mois d'ancienneté pour les agents donc suite à la fermeture des trésoreries de Meslay et de Gorron, cette mise en place n'est possible qu'à partir du 1er mars 2021.

Démétropolisation : 2 communes font acte de candidature en Mayenne : Évron et Laval

Les candidatures sont proposées par les maires, le DDFIP peut faire une instruction complémentaire, ensuite un comité de sélection validera les dossiers. La démétropolisation se fera sur 3 ans : les postes seront délocalisés, les agents choisiront de suivre ou non leur mission.

#### **4. Divers**

Travaux du SPF : déménagement mi-janvier pour les locaux tampon au 2e et 3e étage. 2 mois de travaux sont nécessaires. Une entreprise de déménagement doit passer faire un devis.

Date à retenir 7 janvier 2020 : comité technique emploi local

Vos représentants du personnel FO FINANCES au CTL de la Mayenne : **Guillaume Le Goff, Patricia Piron, Valérie Buffet, Régis Monnier**

**Ne pas hésitez à nous contacter pour de plus amples renseignements.**

Pour nous joindre : BALF FO DGFIP 53 : [fo.ddfip53@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:fo.ddfip53@dgfip.finances.gouv.fr)

